



DISCOURS DU 1^{ER} AOÛT 2019 DE M. CHRISTIAN CHEYROUX, PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Perly, le 1^{er} août 2019

Mesdames et Messieurs les autorités communales, parentales, associatives, entrepreneuriales,
Chères habitantes et chers habitants de Perly-Certoux,
Mesdames et messieurs les invité-e-s,
Chers enfants,

Avec plus ou moins de conscience, tout au long de l'année, nous sommes amenés à représenter ce pays, notre pays, notre village, notre canton. Eh oui, lors de votations, dans les réseaux sociaux, les compétitions internationales, les impôts, dans nos professions, lors de retour dans nos familles ou pendant les vacances à l'étranger, nous avons à exprimer notre attachement, notre reconnaissance à la Suisse, à Genève, à Perly-Certoux, à notre quartier.

Aujourd'hui 1er août et pendant quelques minutes, nous avons donc l'opportunité de nous rapprocher de ce qui nous lie sur ce plan.

Pour préparer ces quelques mots et trouver l'inspiration, je me suis tourné vers un socle commun à toutes et à tous, notre Constitution fédérale. Et j'ai trouvé dans son préambule, les mots que je cherchais: *Le peuple et les cantons suisses, conscients de leur responsabilité envers la Création, résolu à renouveler leur alliance pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde, déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité, conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures, sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, arrêtent la Constitution fédérale suivante...*

Et j'entends presque murmurer : Holà, qu'est-ce qu'il nous dit, notre président du conseil ?

J'ai trouvé dans ce préambule, les fondamentaux, l'expression de volonté de la part de tout un peuple, pour le meilleur - et ce qui est valable pour tout un peuple est donc valable pour une partie du peuple, soit les habitantes et les habitants de Perly-Certoux.

En transposant ce socle commun chez nous, cela peut donner ceci :

1. Conscience de notre responsabilité envers la Création : ramené à Perly-Certoux, la vie qui nous entoure est sur 256 hectares de champs, d'habitations, de routes, d'énergies, de campagne et de rivières, c'est notre terroir, choyons-le.
2. Renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde : votons et initiavions, pétitionnons si nécessaire, partageons la joie de vivre, impliquons-nous dans notre société.

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

3. Détermination à vivre ensemble les diversités dans le respect de l'autre et l'équité : respectons-nous et respectons nos voisines et nos voisins, dans nos allées, nos éco-points, nos quartiers. Nous sommes 3056 intelligences habitant ici, portées par 1436 hommes et 1617 femmes : nous avons donc un formidable potentiel d'action.
4. Conscience du devoir d'assumer les responsabilités envers les générations futures : à Perly-Certoux, nous avons 692 enfants et jeunes âgés de 0 et 19 ans : ce sont eux nos trésors à qui nous avons à transmettre nos valeurs.

A cet instant, j'aimerais adresser mes chaleureux remerciements à celles et ceux qui s'impliquent envers leur famille, leurs voisin-e-s, leur entreprise, leur quartier, ceci pour le bien-être de chacun-e.

Ma reconnaissance va également à celles et ceux qui œuvrent bénévolement au travers des 41 associations communales. C'est ÉNORME. Et je remercie tout bonnement l'Amicale des pompiers pour la bonne co-organisation et le généreux service durant cette fête commémorative, ainsi que la FASE et son équipe de support dynamique.

Le personnel de l'administration communale a à cœur d'effectuer les prestations qui sont non seulement celles listées sur le site web mais aussi toutes celles, nombreuses, diverses, variées et imprévues, que chacun-e d'entre nous attend et reçoit, jour après jour : qu'il soit remercié grandement.

Je remercie particulièrement nos élus municipaux et administratifs pour le bon accomplissement de leurs tâches bon gré mal gré et pour l'implication dont ils font preuve chaque jour, avec le souci constant de bien faire pour la commune, les communières et les communiers.

Ce jour nous unit à la nation. Tout à l'heure nous pourrions laisser notre cœur s'exprimer par le chant et former nos rêves en contemplant les feux scintillants. Et demain, deux événements concrétiseront aussi ces fondamentaux : les votations communales de mars 2020 et je vous l'annonce aujourd'hui, officiellement, le Bicentenaire de notre commune, les 26 et 27 juin 2021 : retenez-bien ces dates. Ces deux événements sont en cours de préparation, aussi toutes les forces vives sont invitées à y contribuer, pour aboutir d'une part à un conseil municipal fort et compétent et d'autre part pour fêter joyeusement et dignement Perly-Certoux.

Pour terminer, savourons bien notre vie de tous les jours et cette belle soirée.

Je vous remercie de votre attention.

Vive la Suisse, vive Perly-Certoux.

Christian Cheyroux

Président du Conseil municipal de Perly Certoux